

AVIS DE DEMOUSTICATION

!! ATTENTION !!

UNE ÉPIDÉMIE DE DENGUE EST EN COURS À LA RÉUNION

La dengue est une maladie transmise par les moustiques.

Des cas de dengue ont été identifiés dans votre quartier. Des opérations de démoustication sont programmées à partir de minuit **durant la nuit du mardi 19 au mercredi 20 mai 2020 et durant la nuit du dimanche 24 au lundi 25 mai 2020.**

En cas d'imprévus (météo défavorable : pluie, vents ou panne de matériel), ces traitements seront reportés au lendemain.

RECOMMANDATIONS

Avant le traitement :

- Couvrir les bassins et aquarium
- Mettre à l'abri les tortues
- Fermer portes et fenêtres
- Protéger les ruchers*

Après le traitement :

- Maintenir portes et fenêtres fermées au moins 30 minutes après le traitement
- Éviter, autant que possible, de pénétrer dans la zone traitée pendant 6 heures
- Laver et/ou peler les fruits et légumes avant de les consommer

* **VOUS ÊTES APICULTEUR** : Pour toute demande d'informations, de conseils, vos contacts :
Association GDS Réunion au 02 62 27 55 78 — Syndicat Apicole de La Réunion : abeillereunion@gmail.com

Aux doses utilisées, le produit insecticide (la deltaméthrine) ne présente pas de danger pour les animaux à sang chaud (chien, cabris, poules...), mais il peut être toxique pour les animaux à sang froid (poissons, tortues...).

Néanmoins, en cas d'exposition, cet insecticide peut provoquer des irritations chez les personnes sensibles.

En cas d'apparition de symptômes suite à une opération de démoustication, il est recommandé de consulter un médecin.